

Il ne manque pas d'acceptations publiques du principe de la liberté de la presse. Cette liberté est reconnue dans des instruments internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la déclaration sur les mass-média récemment adoptée par l'Assemblée générale de 1978 de l'UNESCO. Nombre de pays ont leur propre charte des droits de l'homme ou un document semblable qui incorpore souvent ce principe dans la constitution nationale.

Une dure expérience nous a toutefois appris que les grandes déclarations ne s'accompagnent pas toujours d'actions aussi visibles. Toute personne qui a déjà participé au pouvoir comprendra sûrement qu'il se produit des cas où l'exercice d'une liberté ou d'un droit par un individu ou un groupe social peut en fait brimer les droits d'autres personnes ou groupes. Tout gouvernement doit prendre ses décisions les plus difficiles lorsque deux droits légitimes sont en conflit. Je me souviens d'un cas où l'un de mes collègues, en situation de conflit net entre deux droits tout aussi valables et importants, a déclaré: "Mesdames et Messieurs, il s'agit nettement ici d'un cas où nous devons nous élever au-dessus de nos principes."

Il n'est pas surprenant qu'un gouvernement puisse, dans certains cas, trouver pratique - et peut-être même justifiable à son point de vue - de limiter la liberté de la presse. Il est tout à votre honneur que vous ayez formé cette association pour lutter contre une telle tendance, chaque fois qu'elle se produit.

Les journalistes sont souvent à l'avant-garde des mouvements qui s'intéressent aux libertés fondamentales et ce, même s'ils doivent en subir les contrecoups. Leur liberté personnelle est essentielle au fonctionnement des institutions démocratiques. La liberté de publier et de diffuser les nouvelles procède de la liberté d'opinion, condition essentielle de la démocratie. La liberté de la presse a été gagnée de haute lutte et elle est trop précieuse pour être subordonnée aux désirs d'un gouvernement, quel qu'il soit.